

Une étape « majeure » pour le projet de Pringy

Gruyères » L'assemblée communale ratifie une promesse d'échange de terrains entre la commune et la société Cremo.

Le projet de faire de Pringy le centre névralgique de la commune de Gruyères a franchi une étape « majeure » lundi soir lors de l'assemblée communale. Les 36 citoyens présents ont ratifié une promesse d'échange de terrains entre la commune et la société Cremo. Cette dernière cède la parcelle située entre la pinte des Vernes et les rails de chemin de fer contre une autre

située à Epagny, le long de la route de l'Aérodrome, en prolongement de la zone d'activités. En raison de la différence de prix entre les terrains (qui font tous les deux 11 400 m²), Gruyères paiera à Cremo une soule de 1,7 million de francs.

«C'est une étape importante, car nous prenons la maîtrise du foncier pour avancer dans le projet de Pringy», se réjouit le syndic Jean-Pierre Doutaz. Pour rappel, la commune envisage d'installer une maison communale et, surtout, un nouvel établissement médico-social (EMS) sur le grand

terrain attendant à l'actuel parking de la Maison du Gruyère.

L'échange est encore conditionné à la mise en zone d'intérêt générale du terrain de Pringy et en zone d'activités pour celui d'Epagny. «Ces modifications sont dans le pipeline au niveau du canton, et j'ai bonne confiance que ça se fasse», estime le syndic. A Epagny, Cremo compte installer une société employant entre 20 et 30 emplois, ajoute Jean-Pierre Doutaz, confirmant ses propos tenus dans *La Gruyère* d'hier.

Lundi soir, les citoyens ont aussi approuvé les comptes 2019. Au fonctionnement, ils présentent un bénéfice de 48 000 francs après des amortissements supplémentaires de 843 000 francs. A noter que 1,2 million de francs, correspondant à la vente du terrain pour la construction de la clinique à Epagny, a été placé en réserve pour le paiement de la soule à Cremo. Côté investissement, le total de charges (et de revenus) se monte à 1,4 million de francs. Les citoyens ont aussi approuvé deux crédits d'investissements: 200 000 francs, correspondant à la part communale des équipements pour la clinique et l'hôtel prévus à Epagny, et 300 000 francs (80% de ce montant sera récupéré en subventions) destinés à une dernière étape de sécurisation de zones à bâtir le long de l'Albeuve, du côté de la future clinique.

Enfin, les citoyens ont approuvé la révision des statuts de l'association régionale La Gruyère ainsi que les nouveaux statuts de la possible future association intercommunale Option Gruyère. » GUILLAUME CHILLIER

PS GRUYÈRE

UNE SEULE CHEFFE

Marie Levrat prend seule les rênes de la fédération du Parti socialiste du district de la Gruyère après le retrait de la coprésidente, la Riazoise Anne Favre-Morand. Ce changement a été approuvé par acclamation mercredi soir à Bulle lors de l'assemblée générale. A 21 ans, la fille de Christian Levrat, président du PS Suisse, va au-devant d'une année 2021 bien chargée avec les élections communales en mars puis les cantonales à l'automne. GCH

Le centre sportif se révèle crucial pour certaines associations sportives. Tour d'horizon des besoins

Un complexe attendu par les clubs



Une piscine, une patinoire et une halle triple de gymnastique sont prévues dans le centre sportif régional. Alain Wicht-archives

« MAUD TORNARE

Gruyère » Le 27 septembre, les Gruériens sont appelés à se prononcer sur la construction d'un centre sportif régional (CSR) à La Tour-de-Trême pour un montant de 55 millions de francs. *La Liberté* décrypte les enjeux de cette votation.

Le centre sportif régional vise à répondre aux besoins de la population, des écoles mais aussi des associations sportives du district. La construction de cette infrastructure, qui comprendra une patinoire, une piscine et une halle triple de gymnastique se révèle cruciale pour le développement de certains clubs sportifs.

Entraînements déplacés

Une nouvelle patinoire est attendue de longue date par le Club de patinage de la Gruyère et le Hockey-Club Bulle La Gruyère. Les deux associations sportives doivent composer depuis des années avec les interruptions de glace à la patinoire d'Espace Gruyère. Veillissante, celle-ci est régulièrement indisponible en raison des nombreuses manifestations organi-

sées dans le centre d'exposition. «Sur une saison de sept mois, la patinoire est fermée entre neuf et dix semaines», indique Thierry Clerc, président du Club de patinage de la Gruyère. Durant ces interruptions, les entraînements sont déplacés à Villars, à Leysin ou à Champéry. «Mais, pour des jeunes qui commencent, cela peut vite être décourageant de faire cinquante minutes de trajet», relève Thierry Clerc. Le club, qui encadre une soixantaine d'élèves dont une vingtaine de compétiteurs, perd régulièrement des joueurs en raison de cette situation.

Membre du comité du HC Bulle La Gruyère, Daniel Leva relève que la construction d'une nouvelle patinoire est cruciale pour l'évolution des jeunes joueurs. «Les interruptions de glace ne permettent pas d'avoir une progression constante sur une saison», souligne-t-il. A Espace Gruyère, le club de hockey, qui compte plus d'une centaine de joueurs actifs, dispose d'un quota de 135 jours de glace par saison, soit entre 85 et 100 jours de moins que dans les autres patinoires. Si les jeunes peuvent s'entraîner à Romont et à Marly, la première

équipe n'a pas la possibilité de s'entraîner en dehors des matches lorsque la glace est indisponible à Espace Gruyère. «Avec la nouvelle patinoire, on peut espérer entre 220 et 240 jours de glace, soit 60% de jours supplémentaires», souligne Daniel Leva.

DES INFRASTRUCTURES PAYANTES

A La Tour-de-Trême, toutes les infrastructures du centre sportif régional (CSR) seront payantes. «Un tarif à l'heure sera établi», indique Pascal Lauber, président de l'Association intercommunale sports en Gruyère (AISG). S'ils soutiennent en majorité la création du CSR, plusieurs clubs sportifs ne cachent pas vouloir continuer à utiliser les salles communales pour des questions financières. C'est notamment le cas à Bulle où la ville met à disposition gratuitement ses locaux à toutes les associations sportives basées dans le chef-lieu. «Une réflexion globale devra être menée pour savoir comment à l'avenir nous soutenons les clubs. Actuellement,

«Cela serait simplement merveilleux pour nous»

Sophie Tornare

il y a une certaine inégalité. Les clubs qui utilisent les salles du CO2 doivent par exemple payer une location», explique Eric Gobet, conseiller communal chargé des sports à Bulle. Payantes, les halles du CSR pourraient-elles manquer d'attractivité? «Je ne me fais pas de souci pour l'occupation de ces halles. Je pense plutôt que nous n'arriverons pas à satisfaire tout le monde», estime Pascal Lauber pour qui il est également faux de prétendre que le CSR ne profitera qu'aux Bullois. «Le centre sportif est ouvert à tous, et la grande majorité des clubs sportifs implantés à Bulle a des membres qui viennent de toute la Gruyère», rappelle-t-il. MT

En cas d'acceptation du projet, le Club des lutteurs de la Gruyère disposera d'un local de 150m² avec sciure au sol. «Cela serait simplement merveilleux pour nous. Cela fait des années que nous cherchons un local adapté», indique Sophie Tornare. A Sorens, le club dispose bien d'une salle de 50m² avec sciure pour l'entraînement des adultes. «Ce local est toutefois trop petit, et les jeunes doivent s'entraîner à la Condémine, à Bulle, sur des tapis de judo pas adaptés à la lutte car trop durs», indique la présidente du club.

Manque de lignes d'eau

Si elle vise à répondre aux exigences cantonales en matière d'heures scolaires de natation, la piscine publique du CSR est aussi très attendue par le Sporting Bulle Natation. «Pour que notre club grandisse et arrive à un certain échelon, nous avons besoin de plus de créneaux horaires et de lignes d'eau pour s'entraîner», indique Silvio Bisaz, son président. Le manque d'infrastructure a pour conséquence le départ de bons nageurs vers d'autres clubs. Le Sporting Bulle Natation connaît pourtant un grand succès. «Nous recevons beaucoup de

demandes de jeunes, car il y a un manque énorme d'heures scolaires de natation», indique Silvio Bisaz. La piscine du CSR permettra aussi à un club d'organiser des compétitions aux niveaux régional et national.

Le CSR comprendra également une halle triple de gymnastique dont l'une dédiée à la pratique des agrès et équipée d'une fosse de réception pour l'entraînement des sauts. «Actuellement, nous devons nous rendre en Suisse alémanique pour bénéficier de cet équipement qui n'existe pas dans le canton», indique Steve Hoffer. «Sur Bulle, c'est aussi toujours un défi de trouver assez de salles pour s'entraîner. Il faut jongler avec les autres clubs sportifs», ajoute le président de la section bulloise de la Fédération suisse de gymnastique. Mais les besoins ne sont pas partout les mêmes dans le district. «A Charmey, la salle de gym est exploitée uniquement par notre société le soir. Pour notre emploi, cela nous suffit. Mais il est intéressant d'avoir une salle équipée pour les agrès à quinze minutes de chez nous», note Stéphane Pierroz, vice-président de la société de gym de Charmey. »